

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
13

Date de la
Convocation
26/09/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 1er OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt cinq
le premier octobre
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, MELLADO
Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert,
SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.
EXCUSEES : DEVUN Carole, FAURE Emilie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

N° 2025/05/13

**Détermination du tarif
de la concession n° 58
dans l'ancien cimetière**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la concession
des Sœurs de St Joseph, n'étant plus utilisée par ces dernières, a été
remise à disposition de la commune par l'Institut des Sœurs de St
Joseph domicilié à Saint Péray. La commune en contrepartie s'est
engagée à faire réaliser une plaque commémorative qui sera apposée
dans le cimetière.

Cette concession mesure 6 mètres de longueur soit 2 fois la longueur
des autres tombes présentes dans le cimetière.

Une personne s'est déclarée intéressée par l'acquisition de cette
concession pour une durée de 50 ans et compte tenu du double de
surface de celle-ci, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal
d'appliquer le tarif de 1 500,00 € x 2 soit 3 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les démarches
nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,

Edwige ODIN

AR Prefecture

043-214302275-20251001-2025_05_13-DE
Reçu le 13/11/2025